

 ANAC-TOGO	LICENCE DE PILOTE ULM	Page- 1
		AMDT N°0

Chap.4. LICENCE DE PILOTE D'ULM

4.1 DOMAINE D'APPLICATION

(a) L'objet de la présente annexe est de définir les conditions requises pour la délivrance des licences et qualifications de pilote d'UML et les conditions sous lesquelles ces licences et qualifications sont nécessaires et les restrictions éventuelles.

4.2 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

(a) Tout candidat à une licence de pilote d'ULM doit :

- (1) être âgé de 16 ans au moins ;
- (2) détenir une attestation médicale de classe 2 en cours de validité ;
- (3) excepté les dispositions de la section 1.5, être capable de lire, parler, écrire et comprendre la langue française ;
- (4) avoir satisfait à un examen au sol défini par arrêté ;
- (5) avoir été reçu à un contrôle en vol pour chaque classe d'ULM.

4.3 DELIVRANCE DE LA LICENCE PAR EQUIVALENCE

Pour obtenir la licence de pilote d'ULM. par équivalence, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

a) Classes multiaxes :

- être titulaire d'une licence de pilote d'avion ou d'une licence de pilote d'hélicoptère, ou d'une licence de pilote de planeur, ou d'une licence de pilote de ballon libre,

ou bien

- être titulaire d'une licence étrangère, même périmée, de pilote d'aéronef, délivrée conformément aux normes de la convention relative à l'aviation civile internationale.

b) Classe pendulaire :

- être titulaire d'une licence mentionnée précédemment en a), et avoir satisfait à un contrôle en vol réalisé par un instructeur de pilote d'ULM. classe pendulaire.

c) Classe parachute motorisé :

- être titulaire d'une licence mentionnée précédemment en a) et avoir satisfait à un contrôle en vol réalisé par un instructeur de pilote d'ULM. classe parachute motorisé.

4.4 PRIVILEGE

La licence de pilote d'ULM permet à son titulaire de piloter seul à bord d'ULM de la classe dont il possède la qualification.

 ANAC-TOGO	LICENCE DE PILOTE ULM	Page- 2
		AMDT N°0

Il emporte un passager s'il en a reçu l'autorisation permanente d'un instructeur habilité.

Celle-ci est automatique pour les pilotes qui en possèdent le privilège dans le cadre d'une autre licence.

4.5 VALIDITE DE LA LICENCE

La licence de pilote d'ULM n'est pas limitée dans le temps.